BULLETIN D'INSCRIPTION

Service……

Nom(s) et prénom(s)

-……

-……

-……..

-……..

Courriel (indispensable)

……

Tél : ……

S'inscrit(vent) à la journée du 12 juin au château d'Oupeye (Contrat social)

Versera(ont) la somme de 25 euros par personne **après confirmation de l'inscription par l'organisateur**

(repas de midi compris) avant le 8 juin

soit un total de …….. euros

sur le compte n° BE72 0682 2050 9016

avec en communication « PAF 12 juin Oupeye » en ajoutant le nom du service en abrégé

A renvoyer avant le 25 mai 2014 à :

Hélène SCARCIOTTA 84 rue Saint Lambert 4040 Herstal ou par courriel à :

service.documentation@aigs.be

Nombre de places limité – inscriptions acceptées par ordre d'arrivée

CONTEXTE DE LA JOURNEE

L'Association Interrégionale de Guidance et de Santé fête ses 50 ans.

En 1963, un Centre de guidance pour enfants était créé au sein de la C.A.P. de Vottem. Vu le succès, il fut décidé, l'année suivante, de constituer une A.S.B.L. 10 ans plus tard, elle prenait le nom « A.I.G.S. », pour refléter l'adhésion de plusieurs communes et C.P.A.S.

Les services se sont multipliés et se sont élargis aux adultes : services de santé mentale, de réadaptation, d'accueil de jour, d'aide aux personnes handicapées.

Dès 1985, la crise économique ayant révélé les drames du chômage de masse, des services d'insertion sociale et professionnelle ont été développés. L'action socio-éducative est devenue un nouvel enjeu de prévention et d'émancipation.

Le travail en réseau avec les acteurs de la santé et avec les communes et C.P.A.S. fondateurs s'est aussi imposé comme une nécessité.

L'A.I.G.S. ayant donc été fondée par la volonté de communes et C.PA.S., ceux-ci (une vingtaine d'entités) sont représentés au Conseil d'administration.

L'association et ses 90 services sont aujourd'hui des partenaires dynamiques de la cohésion sociale.

Après une séance académique réunissant les mandataires de ces entités le 4 avril, **la journée du 12 juin 2014 vise à permettre une réflexion commune entre les travailleurs sociaux des communes, en particulier ceux des P.C.S., des C.P.A.S. et de différents services de l'A.I.G.S.**

Ed.resp. M. Garcet , Vert-Vinâve 4041 Vottem

Commune et C.P.A.S. d'Oupeye

-

A.I.G.S.

INVITATION

TRAVAILLER ENSEMBLE AU CONTRAT SOCIAL

Forum entre travailleurs sociaux et citoyens usagers de services

JEUDI 12 JUIN

CHÂTEAU D'OUPEYE

INTENTIONS

Le contrat social postule que la société a une dette de solidarité envers ses membres mais que chacun, s'il est en état de le faire, doit se comporter de manière responsable pour se prendre en charge.

En 50 ans, diverses mutations sont intervenues :

- L'Etat social (à partir de 1945) se fondait sur la responsabilité des pouvoirs publics pour assurer le bien-être de tous (solidarité collective) ;
- L'Etat social actif (depuis 1995) qui met à présent l'accent sur la responsabilité de l'individu pour assurer son bien-être ;
- La stratégie de cohésion sociale (depuis 2008) qui mise sur la responsabilité partagée entre tous les acteurs pour assurer le bien-être de tous.

L'Etat social actif est présenté comme nécessaire pour diminuer les dépenses passives et rompre la spirale de la dépendance. Aujourd'hui, s'il y a eu et s'il y a de belles réussites, d'aucuns parlent de devoir d'agir, avec ses dérives. La dynamique de cohésion sociale entend quant à elle rendre les citoyens partenaires à part entière des politiques qui les concernent. Les communes, les C.P.A.S. et des associations comme l'A.I.G.S. vivent ces évolutions au quotidien. L'interaction entre précarité sociale et santé mentale chez de nombreuses personnes crée de l'impuissance chez les travailleurs sociaux, partagés entre la demande institutionnelle d'adapter les personnes aux exigences de la société et celle de dénoncer le caractère injuste de certaines mesures.

Pouvons-nous sortir de cette bipolarisation idéologique et comment ?

PROGRAMME

Matinée : l'avis des professionnels

- 8 h 45 : accueil
- 9 h 15 : Allocutions d'**Irwin Guckel**, Echevin de la Culture et **Cindy Caps**, Présidente du C.P.A.S. d'Oupeye, assurant la présidence de la journée
- 9 h 30 : **Marc Garcet**, Secrétaire général de l'A.I.G.S., Introduction
- 9 h. 50 : **Patrick Italiano**, Chercheur en sociologie à l'ULg , De la charité à la cohésion sociale : la parabole de la solidarité ?
- 10 h 10 : **Bernard Dutrieux**, Chef de service du Centre de Formation de la Fédération des C.P.A.S., Du devoir d'agir au pouvoir d'agir : un changement de posture pour les travailleurs sociaux.
- 10 h 30 : pause-café
- 10 h 45 **: Patrick Maes**, Professeur à la HEPL catégorie sociale, Le D.S.T. partagé : pour rendre la parole et travailler aux projets citoyens
- 11 h 05 : **Luc Vandormael**, adjoint à la Direction de l'A.I.G.S., Interaction précarité sociale – santé mentale, quels partenariats ?
- 11 h 25 : Débat animé par **Nathalie Simon**, Directrice de l'Action sociale au CPAS de Liège
- 12 h 15 : Présentation de l'après midi
- 12 h 20 : Vernissage de l'exposition de peintures et sculptures dans la tour du château

12 h. 45 : Repas

Après-midi : l'avis des citoyens usagers de services

- 14 h : Représentation théâtrale par « Les Startistes » (coordination **Luc Jaminet**)
- 15 h : Débat avec tous les participants introduit par les auteurs, acteurs et encadrants
- 16 h 15 : Conclusions

Avec le soutien de :

Wallonie

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES